



2, place des Allobroges - 38200 Vienne

Contact : mjcvienna.ludotheque@gmail.com

Convention de location ponctuelle

Particuliers / Collectivités

Saison 2017 / 2018

Nom :

Article I Conditions de location

Pour louer des jeux l'**adhésion à la MJC est obligatoire.**

Adhésion Particuliers : 16 €

Adhésion Collectivités ViennAgglo : 30 €

Adhésion Collectivités Hors ViennAgglo : 40 €

Les locations ponctuelles concernent les jeux surdimensionnés et les espaces de jeux.

La durée de base pour une location est de 3 jours.

Nous consulter pour toute location supérieure à 3 jours.

Nos tarifs sont consultables sur notre site internet :
www.ludothequemjcvienna.fr

La facture est envoyée par courrier après le retour et la vérification des jeux.

Article II Emprunt des Jeux

Les ludothécaires sont à votre disposition par mail ou sur rendez-vous pour tout conseil dans vos choix de jeux et d'animation.

Les ludothécaires s'engagent à réserver les jeux sous réserve de leur disponibilité.

Un rendez-vous obligatoire est pris pour le retrait et le retour des jeux.

Le retrait et le retour des jeux s'effectuent à l'Auberge de Jeunesse – 11 quai Riondet – 38200 VIENNE

L'adhérent doit vérifier le contenu des jeux à l'aide des inventaires situés sur les boîtes. Tout manque de pièces ou détérioration devra être signalé **au moment de l'emprunt.**

La ludothèque décline toute responsabilité en cas d'accident causé par l'utilisation d'un jeu ou d'un jouet loué.

Article III Restitution des Jeux

Les adhérents s'engagent à rendre les jeux à la date prévue et dans l'état où ils ont été empruntés.

Les jeux doivent être rendus propres. En cas de maladie contagieuse, les désinfecter et nous le signaler.

Les ludothécaires se chargent de vérifier le contenu de chaque jeu **au moment de la restitution.**

En cas de perte ou de détérioration (partielle ou complète) des jeux ou de leur conditionnement, **l'adhérent est tenu de rembourser** les frais de réparation ou de remplacement, à hauteur du coût engagé par la ludothèque.

Les règles de jeux sont entretenues et plastifiées, aussi il vous sera facturé une **pénalité de 0,50€** par règle de jeux non ramenée.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »